

Cabinet du Maire

Paroisse du Bon Pasteur

☎ 03.61.76.21.13

☎ 03.61.76.20.74

@ cabmaire@ville-armentieres.fr

Réf : BH/DF/SP/IML

Affaire suivie par : Sébastien Pollet

Objet : Rencontre du 15 mai

Armentières, le **17 MAI 2024**

Madame, Messieurs,

Je fais suite à notre rencontre du 15 mai sur le site intérieur et extérieur de l'Église Notre Dame en présence de :

- Madame Marie-Catherine BEUSCART
- Monsieur l'Abbé DELECLUSE
- Monsieur Régis BEUSCART
- Monsieur Vincent DOUCHET
- Monsieur Jean-Michel MONPAYS, Premier Adjoint au Maire
- Laurent DERONNE, Adjoint au Maire en charge notamment des Travaux
- Monsieur Dylan FINNE, mon Directeur de Cabinet
- 2 techniciens municipaux représentant la Direction des Services Techniques
- Moi même

Ensemble, nous avons pu constater :

- Des décollements importants du parement en staff
- De très nombreuses traces d'humidité, des fissures et des débuts de décollement sur différents murs répartis dans toute l'église
- Un état correct des égouts de toit à l'exception de 3 segments spécifiquement identifiés
- Une descente d'eau à remplacer rapidement

Il n'a pas été possible de corréler les désordres récents avec des infiltrations franches. Ceci ouvre obligatoirement l'application du principe de précaution sur les zones ciblées à risque et réparties dans l'ensemble de l'église. Ces parties se trouvant en grande hauteur représentent aussi naturellement que potentiellement un danger pour les usagers présents ou à venir des lieux.

Après un consensus sur ces points, nous avons convenu ensemble de la fermeture provisoire des lieux jusqu'aux résultats des conclusions de l'Architecte du Patrimoine spécialement mandaté pour établir l'origine et le traitement des désordres en cours.

Cette mesure est d'application immédiate et jusqu'à nouvel ordre.

Ce type de mesure n'appelle pas la mise en œuvre d'une procédure administrative spécifique pour l'heure mais engage la responsabilité de toute personne, placée sous votre couvert ou non, qui y contreviendrait.

Je tenais, conformément à notre accord, à vous le notifier officiellement et vous assure de toute ma détermination à gérer cette situation comme toutes celles mettant en jeu la sécurité des personnes.

Je vous prie de croire, Madame, Messieurs, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bernard HAESEBROECK
Maire d'Armentières
Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille

